

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise**1.1 Identificateur de produit**

· **Nom du produit:** *PRIMÁRIO TEXTURADO*

· **Code du produit:** 18-000

· **Numéro de version:** 15

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

· **Secteur d'utilisation**

SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs

SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

· **Catégorie du produit** PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants

· **Catégorie de processus** PROC10 Application au rouleau ou au pinceau

· **Emploi de la substance / de la préparation:** Primaire

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

· **Identification de la société/l'entreprise:**

CIN - Corporação Industrial do Norte, S.A. - Av de Dom Mendo, n° 831 (antes EN13 km6)
4474-009 Maia - Portugal - Tel. + (351) 22 940 5000 - customerservice@cin.com

CIN Industrial Coatings, S.A. - Av. de Dom Mendo, n° 330 - 4474-009 Maia - Portugal
Tel. + (351) 22 940 5000 - customerservice@cin.com

Tintas Cin Angola, S.A., R. Pedro Álvares Cabral, n°21 Cx Postal 788 Benguela - Angola
Tel. + (244) 222 397 527 - tcin@cinangola.co.ao

Tintas Cin de Moçambique, S.A. - Av. das Indústrias, 2507 - Machava - Moçambique
Tel. + (258) 21 748 012 - geral@cin.co.mz

CIN Valentine, S.A.U. - P. I. Can Milans - Riera Seca, 1 - 08110 Montcada i Reixac - España
Tel. + (34) 93 565 66 00 - customerservice.es@cin.com

Pinturas CIN Canárias, S.A.U. - P. I. Güimar, Manzana 13, Parcela 2 - 38509 Güimar - Tenerife
Tel. + (34) 90 242 24 28 - customerservice.es@cin.com

CIN Celliose, S.A. - Chemin de la Verrerie - BP 58 - 69492 Pierre Bénite Cedex - France
Tel. + (33) (0) 472 397 777 - customerservice.fr@cin.com

· **Service chargé des renseignements:**

Courriel de la personne chargée de la fiche de données de sécurité: msds@cin.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Portugal:

- de la Société: + (351) 22 940 5000

- Centro de Informação Antivenenos (CIAV): + (351) 800 250 250

- Service d'Émergence (24 heures): + (351) 21 352 4765

Espagne:

- de la Société: + (34) 93 565 66 00

Canaries:

- de la Société: + (34) 92 250 53 30

Nom du produit: PRIMÁRIO TEXTURADO

(suite de la page 1)

France:

- de la Société: + 33 (0) 553 875 165

RUBRIQUE 2: Identification des dangers· **2.1 Classification de la substance ou du mélange**· **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.

· **2.2 Éléments d'étiquetage**· **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 néant**· **Pictogrammes de danger** néant· **Mention d'avertissement** néant· **Mentions de danger** néant· **Indications complémentaires:**

EUH208 Contient CMIT/MIT (CAS: 55965-84-9), BIT (CAS: 2634-33-5). Peut produire une réaction allergique.

EUH211 Attention! Des gouttelettes respirables dangereuses peuvent se former lors de la pulvérisation. Ne pas respirer les aérosols ni les brouillards.

· **Règlement sur les Produits Biocides**

Contient des produits biocides: BIT.

Contient des produits biocides: CMIT/MIT.

· **2.3 Autres dangers**· **Résultats des évaluations PBT et vPvB**· **PBT:** Non applicable.· **vPvB:** Non applicable.**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**· **3.2 Mélanges**· **Description:** Mélange: composé des substances indiquées ci-après.· **Composants dangereux:**

CAS: 1317-65-3 EINECS: 215-279-6 Reg.nr.: -	carbonate de calcium substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	25-50%
CAS: 2634-33-5 EINECS: 220-120-9 Reg.nr.: -	BIT (CAS: 2634-33-5) Eye Dam. 1, H318; Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 2, H411; Acute Tox. 4, H302; Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317 Limite de concentration spécifique: Skin Sens. 1; H317: C ≥ 0,05 %	<0,05%
CAS: 55965-84-9 Reg.nr.: -	CMIT/MIT (CAS: 55965-84-9) Acute Tox. 3, H301; Acute Tox. 2, H310; Acute Tox. 2, H330; Skin Corr. 1C, H314; Eye Dam. 1, H318; Aquatic Acute 1, H400 (M=100); Aquatic Chronic 1, H410 (M=100); Skin Sens. 1A, H317, EUH071 Limites de concentration spécifiques: Skin Corr. 1C; H314: C ≥ 0,6 % Skin Irrit. 2; H315: 0,06 % ≤ C < 0,6 % Eye Dam. 1; H318: C ≥ 0,6 % Eye Irrit. 2; H319: 0,06 % ≤ C < 0,6 % Skin Sens. 1A; H317: C ≥ 0,0015 %	≥0,00025-<0,0015%

(suite page 3)

Nom du produit: PRIMÁRIO TEXTURADO

(suite de la page 2)

· Indications complémentaires:

Ce mélange contient $\geq 1\%$ de dioxyde de titane (CAS 13463-67-7) La classification de l'annexe VI relative au dioxyde de titane ne s'applique pas à ce mélange selon sa note 10.

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**· 4.1 Description des mesures de premiers secours**

· **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

· **Après contact avec la peau:** En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.

· **Après contact avec les yeux:**

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

· **Après ingestion:** Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**· 5.1 Moyens d'extinction**

· **Moyens d'extinction:** Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

· 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 5.3 Conseils aux pompiers

· **Équipement spécial de sécurité:** L'utilisation d'un appareil respiratoire peut être nécessaire.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Pas nécessaire.

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Diluer avec beaucoup d'eau.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Enlever les vêtements contaminés et l'équipement de protection avant d'entrer dans une zone de restauration.

(suite page 4)

FR

Nom du produit: PRIMÁRIO TEXTURADO

(suite de la page 3)

Se laver les mains après chaque utilisation.

Ne pas manger, boire ou fumer dans les zones de travail.

· **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.· **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**· **Stockage:**· **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.· **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.· **Autres indications sur les conditions de stockage:** Néant.· **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**· **8.1 Paramètres de contrôle**· **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:****CAS: 1317-65-3 carbonate de calcium**VLEP (France) Valeur à long terme: 10 mg/m³· **DNEL****CAS: 55965-84-9 CMIT/MIT (CAS: 55965-84-9)**

Oral	DNEL Effets systémiques à long terme	0,09 mg/kg/day (consommateurs)
	DNEL Effets systémiques à court terme	0,11 mg/kg/day (consommateurs)
Inhalatoire	DNEL Effets locaux à court terme	0,04 mg/m ³ (consommateurs)
		0,04 mg/m ³ (travailleurs)
	DNEL Effets locaux à long terme	0,02 mg/m ³ (consommateurs)
		0,02 mg/m ³ (travailleurs)

· **PNEC****CAS: 55965-84-9 CMIT/MIT (CAS: 55965-84-9)**

PNEC eau 0,003 mg/l (eau douce)

PNEC STP 0,23 mg/l

· **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· **8.2 Contrôles de l'exposition**· **Contrôles techniques appropriés** Sans autre indication, voir point 7.· **Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**· **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

· **Protection respiratoire:** N'est pas nécessaire.· **Protection des mains:**

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· **Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

(suite page 5)

FR

Nom du produit: PRIMÁRIO TEXTURADO

(suite de la page 4)

- **Temps de pénétration du matériau des gants**
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- **Protection des yeux/du visage** Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques· **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**· **Indications générales.**

- **État physique** Liquide
- **Couleur:** Selon désignation produit
- **Odeur:** Caractéristique
- **Seuil olfactif:** Non déterminé.
- **Point de fusion/point de congélation:** Non déterminé.
- **Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition** 100 °C (CAS: 7732-18-5 eaux distillées, de conductibilité ou de teneur en eau de pureté)
- **Inflammabilité** Non applicable.
- **Limites inférieure et supérieure d'explosion**
 - **Inférieure:** Non déterminé.
 - **Supérieure:** Non déterminé.
- **Point d'éclair:** >100 °C (ISO 3679)
- **Température d'inflammation:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
- **Température de décomposition:** Non déterminé.
- **pH à 20 °C** 7-<10
- **Viscosité:**
 - **Viscosité cinématique 40 °C** > 20.5 (mm²/s)
- **Solubilité**
 - **l'eau:** Entièrement miscible
- **Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)** Non déterminé.
- **Pression de vapeur à 20 °C:** 23 hPa (CAS: 7732-18-5 eaux distillées, de conductibilité ou de teneur en eau de pureté)
- **Densité et/ou densité relative**
 - **Densité à 20 °C:** 1,676 g/cm³
 - **Densité relative.** Non déterminé.
 - **Densité de vapeur:** Non déterminé.

· **9.2 Autres informations:**

Les dispositions de la directive 2004/42/CE sur les Composés Organiques Volatils (COV's) s'applique à ce produit. Reportez-vous à l'étiquette du produit et / ou fiche technique pour plus d'informations. Les données en référence de cet item se rapportent à la base 5506.

- **Aspect:**
- **Forme:** Liquide
- **Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité.**
- **Propriétés explosives:** Le produit n'est pas explosif.
- **Test de séparation des solvants:**
 - **VOC (CE)** 29,4 g/l
1,75 %

(suite page 6)

FR

Nom du produit: PRIMÁRIO TEXTURADO

(suite de la page 5)

· Teneur en substances solides:	69,6 %
· Changement d'état	
· Vitesse d'évaporation.	Non déterminé.
· Informations concernant les classes de danger physique	
· Substances et mélanges explosibles	néant
· Gaz inflammables	néant
· Aérosols	néant
· Gaz comburants	néant
· Gaz sous pression	néant
· Liquides inflammables	néant
· Matières solides inflammables	néant
· Substances et mélanges autoréactifs	néant
· Liquides pyrophoriques	néant
· Matières solides pyrophoriques	néant
· Matières et mélanges auto-échauffants	néant
· Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	néant
· Liquides comburants	néant
· Matières solides comburantes	néant
· Peroxydes organiques	néant
· Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	néant
· Explosibles désensibilisés	néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.2 Stabilité chimique
 - Décomposition thermique/conditions à éviter:
Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.6 Produits de décomposition dangereux:
Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008
 - Toxicité aiguë
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:		
CAS: 1317-65-3 carbonate de calcium		
Oral	LD50	>5.000 mg/kg (rat)
CAS: 2634-33-5 BIT (CAS: 2634-33-5)		
Oral	LD50	1.193 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	4.115 mg/kg (rat)

(suite page 7)

FR

Nom du produit: PRIMÁRIO TEXTURADO

(suite de la page 6)

CAS: 55965-84-9 CMIT/MIT (CAS: 55965-84-9)

Oral	LD50	561 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	660 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50/4 h	2.360 mg/l (rat)

· **Effet primaire d'irritation:**· **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Mutagénicité sur les cellules germinales**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Cancérogénicité**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Toxicité pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **11.2 Informations sur les autres dangers**· **Propriétés perturbant le système endocrinien**

Aucun des composants n'est compris.

* RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· **12.1 Toxicité**· **Toxicité aquatique:**

CAS: 1317-65-3 carbonate de calcium

EC50/48 h	>1.000 mg/l (daphnia magna)
EC50/72 h	>200 mg/l (desmodesmus suspicatus)
LC50/96 h	>10.000 mg/l (oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel))

CAS: 2634-33-5 BIT (CAS: 2634-33-5)

EC50/48 h	1,45 mg/l (daphnia magna)
LC50/96 h	5,9 mg/l (lepomis macrochirus (poisson))
	1,49 mg/l (oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel))
	5,3 mg/l (pleuranetes platessa)
	1,6 mg/l (salmo gairdneri)

· **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.· **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.· **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.· **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**· **PBT:** Non applicable.· **vPvB:** Non applicable.

(suite page 8)

FR

Nom du produit: PRIMÁRIO TEXTURADO

(suite de la page 7)

· 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Pour les informations relatives aux propriétés perturbant le système endocrinien, se référer à la rubrique 11.

· 12.7 Autres effets néfastes

· Autres indications écologiques:

· Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

· 13.1 Méthodes de traitement des déchets

· Recommandation:

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Pour le recyclage, s'adresser aux dépôts de déchets.

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Les informations fournies sont basées sur la directive (UE) 2008/98.

· Catalogue européen des déchets

Ce produit n'est pas considéré comme un déchet dangereux tel que défini par la directive européenne 2008/98/CE et Communication de la Commission - Recommandations techniques concernant la classification des déchets (2018/C 124/01).

· Catalogue européen des déchets

Code d'identification recommandé

08 01 12 - déchets de peintures ou vernis autres que ceux visés à la rubrique 08 01 11

· Emballages non nettoyés:

· Recommandation:

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

L'emballage doit être correctement égoutté.

· Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

· ADR, ADN, IMDG, IATA Non applicable

· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

· ADR, ADN, IMDG, IATA Non applicable

· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

· ADR, ADN, IMDG, IATA

· Classe Non applicable

· 14.4 Groupe d'emballage

· ADR, IMDG, IATA Non applicable

· 14.5 Dangers pour l'environnement

· Marine Polluant: Non

· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

· 14.7 Transport maritime en vrac

conformément aux instruments de l'OMI Non applicable.

(suite page 9)

FR

Nom du produit: PRIMÁRIO TEXTURADO

(suite de la page 8)

· "Règlement type" de l'ONU: Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

· Directive 2012/18/UE

· Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.

· RÈGLEMENT (UE) N.° 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (POP)

Aucun des composants n'est compris.

· LISTE DES SUBSTANCES SOUMISES À AUTORISATION (ANNEXE XIV)

Aucun des composants n'est compris.

· RÈGLEMENT (CE) N.° 1907/2006 ANNEXE XVII Non applicable.

· Règlement (CE) n.° 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux

Aucun des composants n'est compris.

· Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

· RÈGLEMENT (UE) N.° 2019/1148

· Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

· Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n.° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n.° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

· RÈGLEMENT (CE) N.° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone – ANNEXE I (Potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone)

Aucun des composants n'est compris.

· Prescriptions nationales:

· Classe de pollution des eaux:

Classe de pollution des eaux 1 (Classification propre): peu polluant.

· Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction

· Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57

Aucun des composants n'est compris.

(suite page 10)

FR

Nom du produit: PRIMÁRIO TEXTURADO

(suite de la page 9)

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases des sections 2 et 3

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H310 Mortel par contact cutané.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H330 Mortel par inhalation.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH071 Corrosif pour les voies respiratoires.

Service établissant la fiche technique:

CIN - Corporação Industrial do Norte, S.A.

Av de Dom Mendo, n° 831 (antes EN13 km6) - 4474-009 Maia - Portugal

Capital Social € 25.000.000 - C.R.C. da Maia / NIPC: 500 076 936

Contact: Voir l'adresse dans le point 1 de cette Fiche de données de sécurité

Date de la version précédente: 06.01.2021

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

SVHC: Substances of Very High Concern

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Acute Tox. 3: Toxicité aiguë – Catégorie 3

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Acute Tox. 2: Toxicité aiguë – Catégorie 2

Skin Corr. 1C: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1C

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

Skin Sens. 1A: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1A

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1

Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1

Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2

*** Données modifiées par rapport à la version précédente**